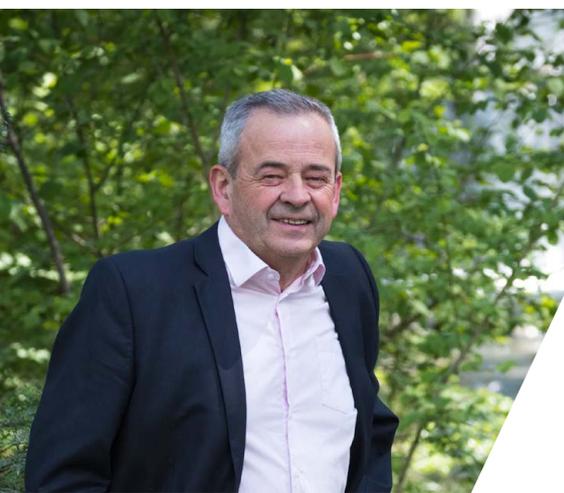


La nature en Grand



Chères Grand-Aigueblancheraines, chers Grand-Aigueblancherains,

Tel est le nom que vous vous êtes choisi. Un gentilé qui, je le pense aussi, vous caractérise le mieux, un patronyme qui représente bien la commune nouvelle et sa volonté de réunir, d'être solidaire et de voir l'avenir en Grand.

En peu de temps, nous avons dû faire le GRAND ÉCART, passant de quasiment deux années de confinement, de restrictions et de contraintes à une liberté retrouvée. Cette dernière, même si elle reste empreinte de vigilance, nous permet de reprendre une vie proche de la normale. Les activités redémarrent, les associations recommencent à programmer leurs événements, la commune poursuit ses investissements et nous pouvons enfin nous projeter vers des jours meilleurs.

Que dire de la guerre en Ukraine qui se déroule aux portes de l'Europe. La frontière de ce pays se trouve à 1 600 kilomètres à peine de chez nous. Notre sentiment d'impuissance est fort mais notre cœur reste GRAND ouvert. Je souligne et félicite la solidarité exemplaire de notre commune qui a su se mobiliser pour venir en aide au peuple ukrainien à travers une campagne de dons en matériel qui a dépassé toutes nos espérances.

Seul l'avenir nous dira ce qu'il nous réserve. L'expérience nous a appris qu'il ne faut jurer de rien.

Cependant, restons positifs et espérons que les belles journées estivales qui s'annoncent nous amènent la sérénité à laquelle nous aspirons tous.

André POINTET
Maire de Grand-Aigueblanche

Suivez l'actualité de
Grand-Aigueblanche :
 [grand-aigueblanche-actus](https://www.facebook.com/grand-aigueblanche-actus)



Et le lauréat est...

Les habitants de nos villages avaient déjà leurs propres gentils (pour rappel, le gentilé est le nom désignant les habitants d'une commune)

- / Aigueblancherains, Aigueblancheraines
- / Bellecomberains, Bellecomberaines
- / Grancorains, Grancoraines
- / Saint-Oyennais, Saint-Oyennaises
- / Velborains, Velboraines
- / Villargerains, Villargeraines

Il paraissait aujourd'hui nécessaire de trouver un nom réunificateur à l'échelle du nouveau territoire communal afin de créer un sentiment de forte appartenance.

Comme le souligne Monsieur André POINTET, Maire de Grand-Aigueblanche :

«L'idée n'est pas de supprimer les anciens gentils auxquels les habitants sont très attachés mais de trouver un nom qui réunisse les villages et qui crée de l'adhésion identitaire.»

Pour créer une dynamique territoriale, les habitants ont été pleinement associés à cette opération.

Dans un premier temps (du 1^{er} novembre au 15 janvier), les habitants ont été invités à déposer leurs propositions, lesquelles ont été nombreuses et parfois originales.

Une commission chargée de les étudier a retenu 5 d'entre-elles et a de nouveau sollicité les habitants pour participer, du 1^{er} mars au 15 avril, au vote final.

Après dépouillement des résultats et approbation du conseil municipal, c'est le gentilé Grand-Aigueblancheraine/ Grand-Aigueblancherain qui a été retenu.

Grand-Aigueblancheraine / Grand-Aigueblancherain, un gentilé qui se veut fédérateur et fidèle à l'image de notre commune.

NOUVEAUTÉ

Les rendez-vous de la bibliothèque

Nous nous en sommes d'autant plus rendu compte pendant les périodes de confinement, la culture occupe une place prépondérante dans notre vie.

Élément vital d'une société dynamique, la culture s'exprime dans la manière de raconter nos histoires, de fêter, de nous rappeler le passé, de nous divertir et d'imaginer l'avenir. L'expression créative nous aide à nous définir et à voir le monde au travers des yeux des autres.

La bibliothèque de Grand-Aigueblanche vous propose désormais ses rendez-vous trimestriels durant lesquels les personnes présentes seront invitées à partager leurs ressentis sur le livre qu'elles sont en train de lire. Avis critiques, échanges, conseils de lectures... de quoi alimenter des discussions nourries autour des livres... et, par la même occasion, de découvrir les nouveautés de la bibliothèque !



Solidarité Ukraine

Grand-Aigueblanche, au travers de la générosité de ses habitants, a affirmé sa solidarité et son soutien au peuple ukrainien.

La commune s'est associée à l'appel aux dons organisé par l'Association des Maires de France et par la Protection Civile afin d'apporter un soutien immédiat aux besoins urgents des populations sévèrement touchées par le conflit en Ukraine.

Ce sont près de 20 m³ de dons divers (lits de camp, couvertures, produits de secours, médicaments, couches pour bébés, produits d'hygiène, matériel électrique,) qui ont été recueillis localement et acheminés au centre de tri de Chambéry, pour être ensuite envoyés à Lyon et Strasbourg pour rejoindre la Moldavie, pays-frontière avec l'Ukraine. Grand-Aigueblanche a charitablement participé au grand élan national de solidarité en faveur de cette cause humanitaire.

Le conseil municipal remercie celles et ceux qui ont participé à cette campagne de solidarité. Grand-Aigueblanche a su montrer qu'elle était, à son échelle, capable de se mobiliser fortement pour une grande cause humanitaire.

дякую всім вам ! «Merci à vous tous!» en ukrainien

Budget 2022

C'est quoi un budget ?

Le budget communal est l'acte fondamental de la gestion municipale car il détermine chaque année l'ensemble des actions qui seront entreprises par la Municipalité.

Le budget se présente en deux parties, une section de fonctionnement et une section d'investissement. Chacune de ces sections doit être présentée en équilibre (dépenses = recettes).

Le fonctionnement

On y trouve toutes les charges courantes nécessaires au fonctionnement des services de la collectivité et à l'entretien de son patrimoine, c'est-à-dire les dépenses qui reviennent régulièrement chaque année (charges d'entretien, paiement des intérêts des emprunts, salaires des agents de la commune, factures d'eau, d'électricité, de téléphone... soutien aux associations de la ville...).



L'investissement

Ce sont les opérations qui se traduisent par une modification de la consistance ou de la valeur du patrimoine de la collectivité. La commune devient par exemple propriétaire de nouveaux biens durables (ordinateurs, engins, mobilier urbain...) ou construit-réhabilite-aménage des bâtiments. C'est dans cette section que se trouve également le remboursement en capital des emprunts contractés.



Focus budget 2022



Le montant du budget de fonctionnement de la commune de Grand-Aigueblanche s'élève, en 2022, à **4513366€** et celui du budget d'investissement à **5974307€ (dont 4291000€ destinés aux travaux lourds)**.

Un investissement pour le personnel de l'EHPAD

En complément du réaménagement de la salle de pause des agents de l'EHPAD l'Arbé, la mairie a acheté un fauteuil de relaxation afin de permettre au personnel de se reposer pendant les heures de coupure. Cet investissement se veut être un geste de remerciement et de soutien envers ces soignants, durement sollicités pendant la crise sanitaire, qui assurent chaque jour la prise en charge de nos aînés.

Parole à l'adjoint au budget



Alain ROUX-MOLLARD

2^e adjoint en charge du contrôle et suivi des finances (en collaboration avec le Maire)

« Grace à une gestion planifiée sur le long terme et une administration rigoureuse des dépenses et recettes publiques, la commune de Grand-Aigueblanche peut aujourd'hui, sans augmenter ses taux d'imposition ni ses tarifs municipaux, programmer d'importants investissements tout en voyant son endettement diminuer.

À ce jour, la dette de la commune s'élève à 1 700 000€ avec une charge annuelle de remboursement de 230 000€.

Notre budget d'investissement 2022 s'élève à près de 6 000 000€.

Ce prévisionnel va permettre d'effectuer des travaux de rénovation, d'embellissement et de restructuration, travaux qui participeront à l'amélioration du cadre de vie des habitants tout comme à la modernisation et à l'attractivité de notre territoire communal. »

Éléments de comparaison



L'endettement par habitant de la commune de Grand-Aigueblanche est de 432€.

En comparaison, l'endettement moyen national des villes de la même strate de population avoisine les 800€ par habitant; ce qui permet de dire que notre commune maîtrise correctement sa dette.





2022: des projets d'envergure

Perspective du futur centre-bourg.

POURSUITE DE L'ENGAGEMENT PRIS POUR RÉHABILITER LE CENTRE-BOURG D'AIGUEBLANCHE.

Ces travaux s'étaleront sur 4 ans. La première phase du chantier va débiter avec, au niveau de la place de la Saint-Jean, la démolition et reconstruction du magasin de la fleuriste L'Atelier des Fleurs et d'un restaurant Les Tables du Château.

Le permis de construire a été déposé au début du mois de mars. Un appel d'offres a été lancé début avril pour la partie désamiantage et démolition.

Les premiers travaux devraient commencer au mois de juin. L'objectif est d'inaugurer cette nouvelle place à la fin de l'été 2023.

En 2024/2025, les travaux de construction du nouveau parking débiteront avec la création de places en sous-sol et en extérieur et, surtout, avec un passage souterrain qui débouchera directement dans la grande rue d'Aigueblanche, ce qui sera un gage de commodité et de sécurité.

Dès la fin du mois de mars, l'Atelier des Fleurs a été installé dans des bungalows de type Algeco sur le parking en amont de la mairie.



Bungalow-fleurs installé sur le parking derrière la Mairie du futur centre-bourg.



EN PISTE!

Les travaux de création de la piste cyclable des Vallées d'Aigueblanche ont débuté ce printemps par la phase de sécurisation de la falaise de Ponserand réalisée par des entreprises spécialisées dans ce domaine : OUEST ACRO et CITEM.

Cette première phase consistait à provoquer une purge manuelle des éléments susceptibles de chuter, d'installer des filets de protection et de créer 5 écrans de 5 m de hauteur et 50 m de longueur capables de retenir les pierres qui pourraient dévaler les pentes qui surplombent la future piste.

Cette opération de sécurisation préalable concerne le secteur compris entre la station d'épuration de Moûtiers et le barrage hydroélectrique d'Aigueblanche (tranche 1). Elle se déroulera de fin avril à fin juillet, sous la supervision du cabinet SAGE maître d'œuvre de l'opération.

Ensuite, à partir de début septembre jusqu'à fin novembre, la bande roulante sera réalisée et permettra de rejoindre le pont d'Aigueblanche (sur l'Isère) depuis la station d'épuration de Moûtiers, en passant par le secteur de la centrale de La Coche et du Bourjaillet. La piste empruntera un itinéraire le long de l'Isère sur tout son parcours, avec quelques passages spectaculaires, en particulier dans le secteur des Gorges de Ponserand et du barrage d'Aigueblanche. Elle sera opérationnelle et ouverte au public à l'été 2023, lorsque la connexion avec Moûtiers sera réalisée plus en amont par la Communauté de communes Cœur de Tarentaise (travaux au printemps 2023).

PASSAGE AUX GRANULÉS!

3 chaudières au fuel communales (salle des fêtes et mairie d'Aigueblanche, dans les groupes scolaires d'Aigueblanche et Bellecombe) seront remplacées par des chaudières à granulés de bois; ceci dans le but de réaliser des économies d'énergies et de participer à la transition énergétique.

Montant de l'investissement: 320 000€ (avec des aides de l'Etat et du Département).

À terme, toutes les chaufferies communales du Grand-Aigueblanche seront alimentées par des granulés à bois.

Une chaudière à granulés, qu'est-ce que c'est?

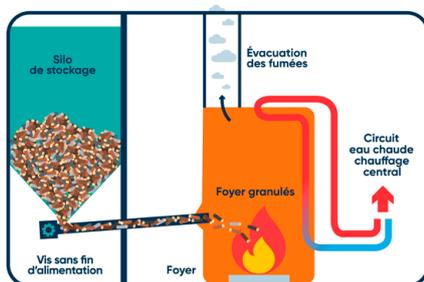
La chaudière à granulés fait partie (avec la chaudière à bûches et la chaudière à plaquettes) de la famille des chaudières à bois. Elle est prisée pour plusieurs raisons: pratique, performante et écologique.

Beaucoup moins émettrices de gaz à effet de serre que leurs équivalentes au fioul, les chaudières à granulés de bois utilisent comme combustible une matière écologique et renouvelable.

Les granulés sont un combustible écologique à bon rendement.

Ils sont essentiellement composés de sciure et de copeaux de bois, ainsi que d'autres déchets de l'industrie forestière. Cette matière première est d'abord séchée puis compactée et, enfin, séchée à nouveau. Au final, les granulés, appelés aussi « pellets », n'ont plus qu'environ 8 à 10% d'humidité. Ils ne doivent pas comporter de liant chimique, de colle ni d'additif. Ils cumulent donc les avantages de provenir d'une matière noble, naturelle, renouvelable et de participer au recyclage des déchets industriels d'où leur dénomination de combustible écologique.

Fonctionnement d'une chaudière à granulés de bois



RÉSEAUX

Début avril, au village des Emptes, une réfection des réseaux secs et humides a été entreprise. Ces travaux seront échelonnés sur 2 années, avec une première tranche cette année de 400 000€.



RECONVERSION

L'ancienne fromagerie de Navette a été rénovée afin que les habitants puissent disposer d'une salle communale qui leur permettra de se regrouper.

En 2021, le toit de ce bâtiment avait déjà été rénové. Le coût total de cette opération s'élève à 80 000€.

ÉLABORATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Les premières réunions pour l'élaboration du PLU (Plan Local d'Urbanisme) ont été lancées cette année.

À ce jour, chaque commune déléguée dispose d'un document d'urbanisme distinct: Aigueblanche d'un PLU (approuvé en 2018), Le Bois d'un PLU (approuvé en 2018) et Saint-Oyen d'une carte communale (approuvée en 2008).

«L'un des objectifs majeurs de cette révision est d'instituer un document commun sur l'ensemble du territoire communal et d'établir un règlement unique applicable pour tous les dossiers d'urbanisme afin que les administrés et porteurs de projets soient traités sur une même base. Ce document incarnera le projet de développement et d'aménagement de la commune de Grand-Aigueblanche.»



Jean Yves MORIN, 4^e adjoint
Chargé des projets structurants et du développement de la commune.

Les statistiques enregistrées en 2021 dans le domaine de l'urbanisme traduisent le dynamisme et l'attractivité de la commune. 36 demandes de permis de construire, 76 déclarations de travaux, 172 demandes de renseignements de certificats d'urbanisme.

UN NOUVEAU PARKING À LE BOIS

Découlant d'un réel besoin des riverains, la construction d'un parking de 16 places va permettre un réaménagement important du village du Crey (Le Bois).

D'un montant de 420 000€ cet investissement bénéficiera d'une subvention du Département.



Concours communal des maisons fleuries et jardins potagers

Voilà deux ans que ce concours a été mis en place sur notre commune.

C'est un concours convivial qui a pour but d'encourager et valoriser les initiatives de fleurissement de chacun et chacune d'entre nous et ainsi contribuer à l'amélioration de notre cadre de vie et à l'embellissement de notre commune.

Chaque maison fleurie est unique. Elle est l'image de notre histoire et reflète notre créativité individuelle.

Fleurir sa maison, son balcon, son pas-de-porte, son gîte, son camping, son entreprise est un moment de plaisir à la fois personnel et collectif.

Les heureux gagnants de ce concours communal remportent des prix allant de 20€ à 60€.



Fleurissement chez Madame MARQUEZ DOS SANTOS, primée au jury départemental.

De plus, les participants ayant obtenu les premiers prix au concours communal sont désignés pour participer au concours départemental des villes, villages et maisons fleuries. Seul le jury départemental est habilité pour désigner le lauréat.

/ Inscriptions en mairie jusqu'au 25 juin.

/ Passage du jury communal et départemental début juillet

/ Résultats courant octobre

Personnel

La commune de Grand-Aigueblanche, pour mener à bien ses différentes missions, s'appuie sur les compétences de 34 agents (équivalent temps plein).

Retrouvez l'organigramme du personnel sur le site internet de la commune :



www.aigueblanche.fr/vie-municipal/les-services-municipaux

NOUVEAUX ARRIVANTS À LA MAIRIE

/ Nathalie AUBERTIN
aux Services Administratifs

/ Jérémy AIMETTI
aux Services Techniques

/ Sébastien QUETIER
aux Services Techniques

/ Sébastien SPADA
au Service Mécanique

Site internet L'aviez-vous vu ?

Parmi les nombreuses rubriques qui composent le nouveau site internet de la commune, il y en a une, dans l'onglet SANTÉ/SOCIAL qui s'intitule : **HANDICAP ET ACCESSIBILITÉ.**

Rendre la ville accessible fait partie des préoccupations de la commune. Sur la page HANDICAP ET ACCESSIBILITÉ, vous trouverez :

/ la liste des Établissements recevant du Public et l'ensemble des infrastructures de la commune qui sont équipées pour accueillir les personnes à mobilité réduite ou atteinte d'un autre handicap.

/ un formulaire permettant de signaler à la commune les difficultés d'accessibilité que vous rencontrez en tant que personne handicapée.

/ la liste des associations et organismes œuvrant dans le milieu du handicap

FOCUS SUR L'ASSOCIATION APF FRANCE HANDICAP



Parole à Jean-Michel BOUVIER, référent local.

« APF France Handicap, anciennement nommée Association des Paralysés de France, est une importante organisation française, reconnue d'utilité publique, de défense et de représentation des personnes en situation de handicap et de leurs proches. Elle milite auprès des pouvoirs publics, des instances européennes et sensibilise le grand public pour changer son regard sur les personnes en situation de handicap ».



APF France Handicap s'appuie localement sur sa délégation départementale à Chambéry et son groupe relais Tarentaise Vanoise basé à Moûtiers.

Pour plus d'informations www.apf-francehandicap.org

Coordonnées locales :
M. Jean-Michel BOUVIER
Tél : 04 79 22 25 69
Courriel : jm.bouvier@sfr.fr

Associations de la commune

Une trentaine d'associations anime et rythme, au travers de leurs activités et animations, la vie de la commune de Grand-Aigueblanche. Au fil de nos magazines, nous vous présenterons quelques-unes d'entre elles.

Velbo Loisirs

L'association **VELBO LOISIRS**, créée en 2002 par M. Guy Battentier, basée à Le Bois, a pour but de favoriser le lien entre les habitants et les amis de la commune dans une ambiance conviviale.

VELBO LOISIRS organise des ateliers peinture, lecture/expression, yoga. L'association assure une permanence à la bibliothèque de Le Bois tous les 1ers samedi du mois de 9 h à 11 h (vacances scolaires comprises).

Les temps forts sont le projet peinture « Peindre en direct sur le port de Cassis » et une exposition de peinture le 26 juin qui sera couplée d'un vide grenier en association avec l'APE de Le Bois avec pour invité d'honneur : Guillaume Gagnaire photographe d'art.

VELBO LOISIRS regorge de projets tels un atelier lecture/expression à l'EHPAD d'Aigueblanche et un échange intergénérationnel avec les enfants de l'école de Le Bois.

Le bureau est composé de :
Présidente : **Martine LAYMOND**
Trésorière : **Denise BATTENTIER**
Secrétaire : **Christian COCHEMÉ**

Contacts

06 42 66 42 76
martinelaymond@orange.fr



TaNaMo

Le Tarentaise Natation le Morel (TaNaMo) est un club de natation dont la vocation première est la natation estivale.

Accompagnés par un entraîneur qualifié, les jeunes (à partir de 8 ans) s'entraînent une ou deux fois par semaine durant l'année scolaire pour maintenir une activité puis jusqu'à cinq fois par semaine durant l'été afin de performer et participer s'ils le souhaitent aux compétitions estivales. Parallèlement, TaNaMo est une association qui s'implique dans la société par la mise en place du plan « j'apprends à nager » (JAN) soutenu et promu par le Ministère des Sports pour accompagner l'apprentissage de la natation et réduire le risque de noyade chez les jeunes publics.

Le bureau est composé de :
Président : **Laurent MOISSET**
Vice président : **Gérard RUFFIER**
Trésorière : **Magali FISCHER**
Trésorière adjointe : **Malène STEEN**
Secrétaire : **Christelle DEVILLER**
Secrétaire adjointe : **Carole CHEDAL**

Contacts

tarentaise.natation.le.morel@gmail.com
https://tarentaisenatation.wixsite.com/tanamo
www.facebook.com/tarentaisenatation.lemorel.7



Le Solan

Le SOLAN, association loi 1901, a son siège social à Saint-Oyen.

Chaque année, le SOLAN organise des animations comme la fabrication et la cuisson du pain au four à bois; la fête de la Pomme et du Pain; l'apéritif de la fête des Mères et des Pères; le goûter du carnaval pour les enfants; un repas avec animation musicale - des sorties raquettes ou ski; un voyage ou sortie en car et, fin août, une sortie « rando-gourmande ».

Le Solan apporte aussi son soutien financier à des œuvres caritatives ou de solidarité comme le Téléthon ou les Restos du Cœur mais aussi aux sinistrés de plusieurs catastrophes humanitaires.

Le bureau est composé de :
Président : **Yves LAGRANGE dit Léo**
Vice Présidente : **Maryse CARRET**
Trésorière : **Marie-Claude BIOD**
Vice Trésorière : **Patricia VILLANOVA**
Secrétaire : **Christian COCHEMÉ**

Contacts

06 29 35 44 40
asslesolan@gmail.com
Facebook: Le SOLAN



Centre aquatique du Morel

Suite aux importants travaux de rénovation et d'aménagement de ses espaces extérieurs, la piscine du Morel s'est transformée en un véritable centre aquatique tant l'offre désormais proposée au public est ludique, diversifiée et transgénérationnelle.

Vous pourrez découvrir cet été ces nouveaux équipements de loisirs (une

piscine sportive, un bassin ludique, une pataugeoire, une aire de jeux aquatiques et un Pentagliss 4 pistes) et venir pratiquer des activités de remise en forme comme l'aquabike par exemple.

Pour tout renseignement : 04 79 24 05 25
<https://www.piscinedumorel.com>



France Services

Pour votre demande de carte grise, une question sur vos impôts, votre retraite, ou vos allocations familiales...

À moins de 30 minutes de chez vous, les agents France services vous accompagnent dans toutes vos démarches du quotidien.

Les 2 France services les plus proches sont basés à La Léchère et à Moûtiers.

Plus d'informations sur :

www.cohesion-territoires.gouv.fr/france-services



France services

Liberté
Égalité
Fraternité

Le covoiturage avec MOV'ICI

La Région Auvergne Rhône-Alpes a mis en place une plateforme de covoiturage et une application mobile sans frais pour les usagers.

La plateforme Mov'ici met en relation des conducteurs voyageant avec des places libres dans leur véhicule et des passagers souhaitant faire le même trajet, sur l'ensemble du territoire d'Auvergne-Rhône-Alpes. Elle affiche une communauté de plus de 100 000 utilisateurs de ce mode de transport.

De multiples opérateurs privés proposent des sites et des applications mais ces services sont payants et surtout ciblés vers des déplacements longue distance. C'est pourquoi la Région, autorité organisatrice des transports, a financé une nouvelle solution qui facilite les déplacements de tous les habitants du territoire, y compris ceux résidant en zones rurales et périphériques, des zones où les transports en commun ne sont pas forcément accessibles.

Plus d'informations sur :

<https://movici.auvergnherhonealpes.fr/>



Quelques animations à venir

14 JUILLET

NAVELOTTE (VTT) à Nâves

16 ET 17 JUILLET

MAD'TRAIL à Valmorel

DU 19 AU 22 JUILLET

LES ACOUSTICIMES à Valmorel

LE 7 AOÛT

FÊTE DU BEAUFORT à Nâves

20 ET 21 AOÛT

MAD'BIKE à Valmorel

4 SEPTEMBRE

CORTIS D'EN HAUT à Nâves

MOIS D'OCTOBRE

OCTOBRE ROSE

à Grand-Aigueblanche

8 ET 9 OCTOBRE

EDF TRAIL DES VALLÉES

D'AIGUEBLANCHE

à Grand-Aigueblanche



Contacts

/ Accueil public Mairie d'Aigueblanche

Lundi, jeudi, vendredi : 8h30-12h et 14h-17h
Mardi, mercredi : 8h30-12h/Fermé l'après-midi
04 79 24 22 26
mairie@grand-aigueblanche.fr

/ Accueil public Mairie de Le Bois

Mardi : 13h30-17h
04 79 24 22 63
mairie.lebois@grand-aigueblanche.fr

/ Accueil public Mairie de Saint-Oyen

Jeu : 13h30-17h
04 79 24 25 01
saint-oyen@grand-aigueblanche.fr

